

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden = Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université

Herausgeber: Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden

Band: 35 (2009)

Heft: 3

Artikel: Le modèle de Bologne à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel : état des lieux

Autor: Boillat, Mathieu / Danon, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-893974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le modèle de Bologne à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel : état des lieux

Robert Danon* et Mathieu Boillat**

1. Introduction

La présente contribution se propose de faire le point sur la mise en place du modèle de Bologne à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Après avoir rappelé les principes de base régissant l'enseignement à la faculté (2.), nous présenterons le Bachelor (3.) et le Master (4.) en droit. Enfin, il paraît également opportun de faire état des développements intervenus en matière de mobilité (5.) et de formations postgrades (6.).

2. Principes directeurs régissant l'enseignement

Fondamentalement, l'enseignement à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel repose sur trois principes directeurs. En premier lieu, la formation dispensée, qu'elle concerne le Bachelor ou le Master en droit se doit d'être à la fois théorique et pratique. En second lieu, l'offre de cours doit être la plus variée possible. Enfin, le travail en petits groupes, notamment sous forme de séminaires, doit être privilégié. Ces trois principes façonnent aujourd'hui tant le bachelor (3.) que le Master (4.) en droit.

3. Le Bachelor en droit

Le Bachelor en droit (« Bachelor of Law »), organisé sur six semestres (180 crédits ECTS), assure une formation de base en droit. Toutes les branches fondamentales du droit (droit constitutionnel, droit civil, droit des obligations, droit commercial, droit administratif et fiscal, droit pénal, droit européen, droit international, etc.) sont étudiées. Ces enseignements de base sont dispensés sous forme de cours ponctués par de nombreux exercices pratiques. L'étudiant(e) doit enfin rédiger deux courts mémoires et effectuer des exercices en ligne de recherche juridique informatisée.

* Université de Neuchâtel, Faculté de droit, Avenue du 1er-Mars 26, CH- 2000 Neuchâtel, E-mail : robert.danon@unine.ch

Robert Danon, Dr. iur., Professeur ordinaire de droit fiscal à l'Université de Neuchâtel ; Co-directeur du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI) ; www.unine.ch/ccfi

** Université de Neuchâtel, Secrétariat faculté de droit, Avenue du 1er-Mars 26, CH- 2000 Neuchâtel, E-mail : mathieu.boillat@unine.ch

Mathieu Boillat est conseiller aux études à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.

4. Le Master en droit

Le Master en droit (« Master of Law ») offert par la faculté de droit, qui se déroule en principe sur trois semestres (90 ECTS), permet d'approfondir la formation de base acquise dans le cadre du Bachelor par le biais d'enseignements à la fois théoriques et pratiques.

Ce Master se caractérise en premier lieu par le système dit « **des orientations** ». Ce système, extrêmement souple, permet à l'étudiant(e) de se spécialiser en choisissant une voire deux orientations parmi celles proposées, à savoir :

- **Professions judiciaires.** Cette orientation assure aux étudiant(e)s intéressé(e)s par les professions d'avocat, de juge, de notaire ou d'agent d'affaires, une formation en droit procédural, dans les divers modules amiables et juridictionnels de gestion des conflits et dans les régimes juridiques applicables aux professions judiciaires¹.
- **Droit des affaires.** Développée sous l'égide du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI), cette orientation offre à l'étudiant(e) une formation de pointe dans les principaux domaines touchant la pratique du droit des affaires. L'étudiant acquiert ainsi une formation approfondie en droit commercial, fiscal, de même que dans le domaine de l'arbitrage et de la propriété intellectuelle. L'approche suivie est résolument pratique. En particulier, le droit commercial et fiscal sont enseignés de façon « miroir » et se concentrent sur toutes les étapes de la vie de l'entreprise (création, financement, restructuration, vente etc.) De plus, certains enseignements sont dispensés en anglais, comme par exemple le droit fiscal international et européen (« International and European Taxation »)².
- **Droit de l'entreprise et de l'innovation.** Mise également sur pied par le CCFI, cette orientation, qui démarrera en 2010, sera consacrée à la problématique particulière des entreprises innovantes. Elle offrira aux étudiant(e)s une formation qui leur permettra d'identifier et de relever de manière globale et complète les défis posés par l'innovation et son exploitation industrielle. A côté des questions de propriété intellectuelle et des contrats liés à sa mise en œuvre et à son exploitation industrielle, sont abor-

dés les problèmes de droit commercial, de droit fiscal, de droit pénal économique, et d'environnement réglementaire des sciences de la vie susceptibles d'être rencontrés par les créateurs d'entreprises innovantes³.

- **Droit public.** Cette orientation assure notamment une formation spécialisée en droit constitutionnel suisse, comparé et européen, en procédure administrative, en droit fiscal ainsi qu'en droit public économique (par ex. droit de la concurrence). L'approche suivie est résolument pratique dans l'optique notamment d'une entrée professionnelle dans le barreau, dans l'administration publique (locale, régionale ou nationale), dans les ONG ou encore les organisations internationales⁴.
- **Droit de la santé et des biotechnologies.** Cette orientation permet d'approfondir, sous l'angle théorique et pratique, le droit national et international de la santé publique (« public health »), du droit médical (droit des patients, devoirs et responsabilités des professionnels de la santé, protection des données médicales, droit hospitalier, etc.) ; de l'encadrement juridique des progrès médicaux (génétique, recherche biomédicale, transplantations, procréation médicalement assistée, survie artificielle, etc.) et des biotechnologies (utilisation d'OGM, brevetabilité du vivant, accès aux médicaments dans les pays en développement, etc.). A la fin de la formation, l'étudiant saura conseiller juridiquement des institutions de soins, des collectivités publiques, des professionnels de la santé, des ONG, des assurances de soins, des patients ou des entreprises du domaine sanitaire⁵.
- **Droit international et européen.** Cette orientation se concentre sur le droit européen économique (en particulier la libre circulation des personnes, les accords bilatéraux CH-UE), le droit du commerce international (OMC, arbitrage international) ainsi que le droit international public (ONU, maintien de la paix, droit international pénal). Le but de cette orientation est d'initier les étudiants au fonctionnement du marché intérieur européen et à l'extension de celui-ci à la Suisse, aux formes actuelles de la libéralisation et de la réglementation du commerce mondial, ainsi qu'aux bases du droit des Nations Unies⁶.
- **Droit du sport.** Cette orientation aborde toutes les questions que soulève la pratique du sport - notamment professionnelle - comme l'organisation et la structure du sport suisse et international, le statut du sportif, le dopage, le sponsoring et le merchandising, la résolution des litiges liés au sport ou l'organisation de grandes manifestations sportives et leur couverture médiatique⁷.
- **Droit social.** Cette orientation offre une solide formation dans les diverses disciplines permet-

tant une approche sociale du droit. Sont ainsi abordés, tant du point de vue théorique que pratique, la théorie du droit social et des droits sociaux, le droit des migrations, les assurances sociales ainsi que le droit du travail et le droit du bail⁸.

Chacune de ces orientations est une ébauche de spécialisation. Ainsi, pour obtenir le Master en droit avec orientation(s), l'étudiant(e) doit faire valoir pour chaque orientation 32 crédits ECTS de cours spécifiques.

En second lieu, le Master en droit se caractérise par son traditionnel « **séminaire thématique** ». Ce séminaire, qui revêt souvent un caractère pluridisciplinaire, permet à l'étudiant(e) d'aborder une thématique sous un angle éminemment pratique. Le séminaire thématique est ainsi l'occasion d'associer non seulement plusieurs enseignants de la faculté mais également des praticiens (avocats, conseillers juridiques ou fiscaux, représentants de l'industrie ou d'administrations publiques). A titre d'exemple, pour l'année académique 2009-2010, les onze séminaires thématiques suivants sont proposés :

- Déroulement d'un procès commercial en matière internationale
- Divorce
- Droit pénal et procédure pénale
- Nouvelles orientations en matière de lutte contre le dopage
- Nouvelles thérapies et biotechnologies
- Droits fondamentaux et travail
- Droit de la consommation
- Trust en droit international privé et droit fiscal
- La cour internationale de justice
- Loi sur la circulation routière (LCR)
- Droit des migrations

Enfin, il sied également de mentionner le **Master Bilingue**, mis en place en 2004 conjointement avec la Faculté de droit de l'Université de Lucerne. Ce programme, qui offre également une formation en droit complète, permet d'acquérir la maîtrise des deux principales langues nationales et d'en obtenir la reconnaissance par un diplôme bilingue, délivré conjointement par les Universités de Lucerne et de Neuchâtel. Les étudiant(e)s passent deux semestres dans chaque université (soit 4 semestres au total/120 ECTS) où ils suivent les enseignements spécifiques prévus (cours et séminaires) et rédigent un mémoire dans chaque langue.

5. Mobilité

Outre le Master bilingue organisé conjointement avec l'Université de Lucerne, la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a conclu plusieurs conventions d'échanges avec des Universités étrangères, à savoir en particulier avec :

- *La Columbia Law School* à New York. Selon cette convention, chaque année, deux étudiant(e)s sont en mesure d'effectuer un semestre d'études à Columbia. Durant leur séjour, ces étudiant(e)s restent immatriculés à Neuchâtel et ne s'acquittent donc pas des taxes universitaires usuelles de Columbia (partenariat "free tax").
- *Le King's College* à Londres. Selon cette convention, cinq étudiant(e)s se voient chaque année offrir la possibilité d'étudier une année au King's College London en vue d'y obtenir un LLM.

6. Diplômes postgrades

Le processus de Bologne fut également l'occasion pour la faculté de droit de développer et de repenser ses diplômes postgrades. A l'heure actuelle, la faculté organise ou co-organise, les trois diplômes postgrades suivants :

- *Un « International Master in Management, Law and Humanities of Sport »* organisé conjointement avec le CIES⁹.
- *Un Master of Advanced Studies* en lutte contre la criminalité économique (MAS LCE) organisé conjointement avec l'institut de lutte contre la criminalité économique de la Haute Ecole de Gestion Arc de Neuchâtel¹⁰.
- Enfin, dès janvier 2010, un *Executive Master of Advanced Studies in International Taxation*. Cette nouvelle formation s'adresse aux praticiens – juristes ou économistes – souhaitant acquérir une formation de pointe en droit fiscal international. Le programme, organisé en cours blocs (5 jours par mois sur un an) dispensés en anglais par des experts suisses et internationaux, comprend, outre un tronc commun, une spécialisation en droit fiscal international de l'entreprise (« international business taxation ») et en fiscalité internationale du patrimoine (« international tax and estate planning »)¹¹.

Notes et liens

¹ Voir http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/lang/fr/pid/25791

² Voir http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/pid/25792

³ Voir http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/pid/29125

⁴ http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/lang/fr/pid/25793

⁵ http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/pid/25794

⁶ http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/pid/25795

⁷ http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/pid/25796

⁸ http://www2.unine.ch/Jahia/site/unine_formation/op/edit/pid/29124

⁹ Voir à ce sujet <http://www.cies.ch>

¹⁰ <http://www.he-arc.ch/hearc/fr/ilce/EspaceFormation/EPG-CE/>.

¹¹ Voir <http://www2.unine.ch/ccfi>